

renforcement des capacités d'organisations de la société civile dans l'ex-Union soviétique afin qu'elles puissent pleinement participer au mouvement en faveur de l'interdiction et exercer des pressions sur les gouvernements de la région pour qu'ils signent, ratifient et mettent en œuvre la Convention.

Encourager l'universalisation

Dans certains cas, de petites initiatives ciblées peuvent contribuer à dissiper les réserves au sujet de l'adoption de l'interdiction ou à persuader les États consentants qu'ils peuvent respecter les obligations qu'ils contractent en vertu du traité. Afin de soutenir les initiatives nationales, régionales et mondiales qui raffermissent la volonté politique en faveur de la Convention d'Ottawa, le MAECI a lancé le programme d'initiatives pour l'interdiction des mines, d'une durée de cinq ans. Il s'agit d'un mécanisme souple conçu dans le but de financer de petits projets régionaux d'action contre les mines susceptibles d'encourager certains pays à signer ou ratifier la Convention. Pendant l'exercice 1998-1999, ce programme a décaissé un montant légèrement supérieur à 1,8 million de dollars, dont une grande partie a été affectée au soutien de conférences et

d'ateliers internationaux qui ont fait la promotion de la Convention et ont été axés sur le renforcement de la capacité de respecter cet instrument.

Ce programme a appuyé la tenue de conférences en Jordanie, en Thaïlande, au Burkina Faso, au Liban, au Mexique et en Russie. Chacune de ces conférences a donné des résultats positifs. À Amman, la Jordanie a annoncé qu'elle allait signer la Convention d'Ottawa. Peu après la conférence tenue au Burkina Faso, ce pays est devenu le 40^e pays signataire qui a ratifié la Convention d'Ottawa, ce qui a permis de fixer au 1^{er} mars 1999 la date de son entrée en vigueur. À la conférence de Moscou, le gouvernement russe a annoncé un nouveau moratoire de trois ans sur l'exportation de mines terrestres et la fin de la production de mines AP à effet de souffle.

Le programme a appuyé l'ouverture de bureaux de la CIMT en Ukraine et en Géorgie, en plus de dynamiser des campagnes de la CIMT au Népal et en Yougoslavie. Il a également permis au Canada de financer divers programmes d'action contre les mines qui aident les États à honorer leurs obligations en vertu du traité. Figure parmi eux un certain nombre de projets de déminage et d'aide aux victimes, décrits de façon plus détaillée dans les deux sections suivantes du présent rapport.

Des conférences et des colloques régionaux ont favorisé l'accroissement du nombre de ratifications.

Jody Williams, George Alleyne, directeur général de l'Organisation panaméricaine de la santé, et le ministre Axworthy à un colloque régional sur les mines antipersonnel, coparrainé par le Canada et le Mexique, janvier 1999.

ANTIPERS "ASUMIENDO NUESTRO COMPROMISO"

MEXICO D. F., 11 - 12 DE

ACDI

